

Médiation culturelle dans les établissements scolaires de Villetaneuse

Dès 1994, Jean-Claude Félix-Tchicaya, agissant alors au sein de l'association Conscience dont il est le fondateur, mène des expériences de médiation culturelle dans un certain nombre d'établissements de la région parisienne (collèges, lycées, instituts universitaires de formation des maîtres [UFM], etc.).

À partir de 1995, devenu responsable du secteur jeunesse de la ville de Villetaneuse, il met en œuvre un projet de médiation culturelle dans cette municipalité, en partenariat avec l'Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes (APCEJ) et l'Éducation nationale.

La médiation culturelle permet à chacun d'opérer une exploration de sa ou de ses cultures d'origine, cultures souvent oubliées, avec pour visée de se connaître et s'accepter soi-même et, par là, s'ouvrir à l'autre. Il s'agit ainsi de faire émerger une dynamique interculturelle, créatrice d'une véritable « communauté de singularités », solidaire et responsable, où les différences culturelles de chacun ne sont pas un obstacle à l'expression de la citoyenneté.

La médiation agit en deux directions :

- valoriser la personne par un travail de découverte ou de redécouverte, de construction ou de reconstruction d'une identité en tenant compte des filiations culturelles, tout en mettant en évidence la nécessité d'une identité collective qui permettra une réelle insertion sociale,
- faire la promotion des cultures, de la culture, sur la base desquelles il devient possible de renforcer la cohésion et les rapports sociaux.

Objectif

Participer à la création d'une communauté scolaire au sein de laquelle des élèves d'origines différentes apprendront à vivre ensemble (objectif en termes de connaissances et attitudes).

Le programme de médiation culturelle

- appropriation culturelle et historique de son quotidien, de ses rites, à travers des recherches et données historiques, des contes, la musicologie et l'explication des courants musicaux, le théâtre, des travaux littéraires et artistiques,
- travail sur la crise des repères culturels à partir des cultures d'origine et sensibilisation des populations d'accueil pour une meilleure lisibilité des comportements sociaux et culturels,
- travail sur les universaux (ressemblances), la force des cultures et l'acceptation des différences (défolkloriser l'image de l'Afrique et dédramatiser l'image du Maghreb),
- combler un vide au niveau de l'enseignement de l'histoire de la France, notamment en ce qui concerne la période de la colonisation,
- étude du thème du racisme dans sa globalité – dans le passé, le présent et le futur,
- création d'espaces de parole sur des faits de société et d'autres sujets,
- mise en scène théâtrale de sujets choisis : « Comment agir ? », « Comment réagir et participer à la vie de la cité (nation) ? »,
- intervention de personnalités en lien avec un thème précis (historique ou social).

Dans le cadre des actions au sein des collèges, et dans la mesure où les classes sont composées d'enfants d'origines différentes, il est indispensable de faire participer deux intervenants (l'un originaire du Maghreb et l'autre de l'Afrique noire), ceci afin de faciliter le contact pédagogique pour les enfants.

Les cours ont lieu pendant une heure, une fois par semaine durant un semestre, pendant les heures scolaires. Le projet exige l'engagement de l'établissement et un travail en amont avec les enseignants. Les principaux thèmes sont abordés avec l'aide de supports didactiques tels que documents historiques, documentation du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), documentation audiovisuelle, contes.

Le projet prévoit une formation à deux dimensions :

- dans le cadre de l'action menée au sein des IUFM, une formation autour de la démarche de la médiation culturelle auprès des formateurs et des futurs maîtres,
- la mise en place d'une filière pour la formation de médiateurs.

Perspectives

Les évaluations du programme actuel, mis en place dans des établissements de Villetaneuse, ont été positives. Elles font apparaître des demandes concernant l'augmentation du nombre d'heures consacrées à ce travail, une plus grande régularité, l'organisation de sorties en rapport avec les thèmes traités et des activités diversifiées (expositions, pièces de théâtre, enquêtes, etc.). Un traitement plus approfondi du Maghreb est également prévu. Les communes d'Épinay-sur-Seine et de Sevran, en Seine-Saint-Denis, et celle de Vélizy, dans les Yvelines, sont demandeuses pour accueillir le projet dans leurs établissements.

Dans le cadre du partenariat avec l'APCEJ et le Tribunal de Bobigny, le projet devrait dans un deuxième temps comporter deux volets supplémentaires :

- en collaboration avec des juristes, la mise en place de séances d'information juridique pour l'ensemble de la population afin que celle-ci puisse se « diriger » plus facilement au sein des institutions,
- en collaboration avec des juges, des avocats et des représentants des institutions sociales, la mise en place d'une « action pour la citoyenneté à l'école » comprenant une initiation juridique pour les enfants et des séances d'éveil et de discussion autour de l'organisation sociale de la France.

Service jeunesse
Mairie de Villetaneuse
2, avenue Jean-Jaurès
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 76 00
Fax 01 49 40 05 41

Mots clés (indexation DPH) : JEUNE, CULTURE, MÉMOIRE COLLECTIVE, VALORISATION DE LA CULTURE D'ORIGINE, IDENTITÉ CULTURELLE, ACTION D'ÉDUCATION, ÉDUCATION INTERCULTURELLE, ÉDUCATION, MÉDIATION.

Fiche réalisée le 01/04/1998
